

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**  
**29 avenue de Verdun**  
**63190 LEZOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**

**REUNION DU 26 SEPTEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 26 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 17 septembre 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	M. Julien THELLIER
M. René GODIGON	Mme Sophie CARRÉ
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Florent MONEYRON
M. Didier MATRAS	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Agnès LAVEST	M. Bernard SAXER
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Didier BLANC
Mme Aline ROCHE	M. Cyrille COURTY
M. Daniel PEYNON	M. Bernard FRASIAK
Mme Monique ROUGIER	Mme Marie-France BARRIER
M. Alain COSSON	M. René FAVY
Mme Marie-France MARMY	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Catherine MORAND	M. Daniel DUVERT
M. Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET
Mme Sylvie ROCHE	

**VOTE :** En exercice : 36

Présents : 29 / Représentés : 5

Votants : 34

Votaient par procuration :

Mme Annick FORESTIER (à M. Daniel PEYNON)  
Mme Déolinda BOILON (à Mme Monique ROUGIER)  
M. Christian BOURNAT (à M. Guillaume FRICKER)  
Mme Monique FERRIER (à Mme Josiane HUGUET)  
Mme Élisabeth BRUSSAT (à Mme Sophie CARRÉ)

Absents :

M. Thierry TISSERAND  
Mme Isabelle BRACALE

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Guillaume FRICKER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : CULTURE – FESTIVAL LES JEUNES POUSSÉS 2019/2020 – PARTICIPATION FINANCIERE ET CONVENTION AVEC CC THIERS DORE ET MONTAGNE ET VILLES DE THIERS ET COURPIERE**

**CULTURE – FESTIVAL LES JEUNES POUSSES 2019/2020 –  
PARTICIPATION FINANCIERE ET CONVENTION AVEC CC THIERS  
DORE ET MONTAGNE ET VILLES DE THIERS ET COURPIERE**

\*\*\*\*\*

Sur les bases d'une coopération relative à la programmation jeune public « Jeunes Pousses » depuis 2015, il est proposé pour 2019/2020 une nouvelle convention entre les communautés de communes Entre Dore et Allier et Thiers Dore et Montagne ainsi que les villes de Thiers et de Courpière.

Cette convention reprend les objectifs suivants :

- Mutualisation et organisation d'une communication commune et spécifique à l'offre culturelle en direction du jeune public, notamment la plaquette « jeunes pousses » qui recense les spectacles et autres animations pour le jeune public sur le bassin thiernois.
- Mutualisation pour l'organisation d'un spectacle de lancement de saison (« Danse avec les Poules » par la compagnie Au fil du vent le samedi 05 octobre à 15h à la salle des fêtes de Puy Guillaume pour tout public à partir de 4 ans).

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne engagera et portera l'ensemble des dépenses liées à la saison jeune public et bénéficiera des subventions sollicitées.

Pour ce faire, les autres collectivités ont décidé de participer conjointement et à parts égales aux frais de remboursement des dépenses liées au projet.

La communauté de communes Entre Dore et Allier, au même titre que les villes de Courpière et de Thiers, versera une participation financière de 1500€, auxquels il faut rajouter 500€ pour la collectivité afin de couvrir les supports de communication nécessaires.

Ce montant comprend les dépenses liées au lancement de saison du 5 octobre, les impressions, l'organisation du lancement de la saison et du spectacle de la tournée et les prestations de l'illustrateur Alexis Bruchon.

A noter que des subventions régionales ont été sollicitées pour le projet, à savoir 4000€. En cas de subvention régionale inférieure à ce montant, la CC Entre Dore et Allier, au même titre que les autres partenaires, devra prendre en charge le manque à gagner, qui s'élèvera alors pour la CCEDA à 480 € si la subvention est inférieure à 2000€ (en effet, la communauté de communes Thiers Dore et Montagne prendra à sa charge le manque à gagner dans une limite de 2000€). En cas d'absence de subvention régionale, le manque à gagner pour la CCEDA sera alors de 960€.

Option 1 : participation au projet pour la CCEDA en cas de subvention régionale de 4000 € ou de 2000€ : **2000€**

Option 2 : participation au projet pour la CCEDA en cas de subvention régionale inférieure à 2000 € : **2480€**

Option 3 : participation au projet pour la CCEDA en cas d'absence de subvention régionale: **2960€**

D'autre part, en complément de cette convention partenariale, la CC Entre Dore et Allier devra prendre en charge les frais de restauration et les droits d'auteurs correspondant à l'accueil du spectacle de la tournée à Lezoux et le coût du spectacle et des ateliers rencontres parents/enfants du 14 mars, d'un montant de 1591€, Soit un total de 2000€ maximum à prévoir au budget Culture du 1<sup>er</sup> semestre 2020 du service Communication, Culture, tourisme.

Le coût du spectacle « ça tourne pas rond ! », par la compagnie La fée Mandoline le samedi 23 novembre 2019 à 15h à la médiathèque Entre Dore et Allier est compris dans le budget d'animations de la médiathèque du second semestre 2019.

Par conséquent, il est demandé au conseil communautaire :

- d'allouer un montant maximum de 2960 € au projet « jeunes pousses » dans le cadre de la convention partenariale entre la CC Entre Dore et Allier, les villes de Thiers et de Courpière et la CC Thiers Dore Montagne, montant prévu sur le budget prévisionnel 2019.
  
- de l'autoriser à signer la convention partenariale avec les villes de Thiers et de Courpière et la CC Thiers Dore Montagne.

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes APPROUVE les propositions de Monsieur le Président, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 1<sup>er</sup> octobre 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.